

Appropriation

*La place de la halle est aujourd'hui largement appréciée par les habitants. La mairie, son extension et la fontaine sont valorisées...
Le résultat est satisfaisant à plus d'un titre. D'une part, il prouve qu'une commune modeste peut mener à bien une démarche et trouver les moyens de réaliser ses projets et d'autre part, cette expérience donne à l'équipe municipale l'envie de mener à son terme les travaux de requalification programmés sur le secteur de la mairie.*



L'ensemble constitué par la fontaine en grès du 18e siècle, le lavoir dans son prolongement, la mairie, son extension, ainsi que le parvis, sont intégrés dans une composition d'ensemble. La cohérence ainsi obtenue forme un tout dans lequel chaque élément s'enrichit réciproquement. Le programme se poursuivra par la réhabilitation du parking situé à l'arrière de la fontaine.



La nouvelle salle de la mairie offre une volumétrie qui reste discrète, affichant sa modernité tout en respectant le bâtiment ancien qu'elle complète. L'intérieur, sobre, met en scène des matériaux bruts. Un travail sur la lumière et les points de vues sur l'extérieur lui confère un confort d'usage certain.



Photo A.P. CAUE 34

TRAVERSÉE DE VILLAGE

Liausson (Hérault - 34)

Traversée - Espaces publics - Mairie



Photo Atelier Sites

PROGRAMME

Entrée de village, halle, extension de la mairie

Liausson, 111 habitants, village phare de la vallée du Salagou, a souhaité valoriser sa situation privilégiée, en balcon sur le lac, pour requalifier la traversée du village sur un linéaire d'environ 500 m. Avec l'appui du CAUE, un programme d'ensemble est arrêté. Il comprend trois points stratégiques : à l'Est, le carrefour d'accès au lac, à l'Ouest, l'extension de la mairie, l'aménagement de son parvis et de la fontaine qui lui fait face et enfin, en position centrale, la création d'une placette et d'une halle. C'est sur ce terrain gagné sur des talus, que l'équipe municipale souhaite organiser l'accueil de marchands ambulants.
Sur la base d'un pré-programme, une consultation de maîtres d'œuvre est organisée.

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'ouvrage	Commune de Liausson Tél. 04 67 96 94 96
Conseils à la maîtrise d'ouvrage	CAUE de l'Hérault
Maîtrise d'œuvre	Atelier Sites
Réalisation	2006
Superficie Placette de la halle	500 m ²
Montant des travaux Première tranche placette halle	135 000 € HT
Financements à hauteur de 80 % répartis entre :	Communauté de Communes du Clermontais, Département, Région



- 1 - Entrée Est
- 2 - Halle
- 3 - Extension Mairie et fontaine

Caractéristiques générales

La politique d'acquisition foncière conduite par la commune a permis la réalisation de ce programme. L'emprise de la halle et de son espace attenant s'inscrivent dans le talus d'un terrain en surplomb. Cette configuration favorable a nécessité un important travail de définition des limites et de reconfiguration des murs de soutènement.



Documents Atelier Sites



Avant



Photos A.K. CAUE 34

L'acquisition du terrain en surplomb a été nécessaire à la réalisation de ce programme. Situé à l'entrée du village, son état initial ne valorisait pas la commune.

Aujourd'hui, l'entrée requalifiée.



Photo Atelier Sites

Lieu modeste mais accueillant, cet espace conjugue la rusticité des matériaux traditionnels : charpente bois et tuiles rouges pour le toit de la halle, pierres en vrac provenant des champs de Liausson pour le parement des murs de soutènement, basalte éclaté pour le sol, seule la structure en acier thermolaqué de la halle fait exception. Cette diversité des matériaux, bien maîtrisée dans la mise en œuvre, confère au bâtiment sa simplicité et instaure un dialogue respectueux du contexte. La halle est pourvue d'un point téléphone, de panneaux d'information sur le lac et les circuits pédestres et de deux bancs. Elle accueille régulièrement les marchands ambulants.